

Contribution de FNE OCMED à l'enquête publique sur le projet de parc photovoltaïque à LAFAGE

FNE Occitanie-Méditerranée (OCMED) est une des principales fédérations régionales des associations de protection de la nature en Occitanie, regroupant plus de 50 associations correspondant à plus de 20 000 adhérents. Elle est agréée pour la protection de la nature et habilitée à participer au débat public. L'association a pour objectif la protection de la nature, de l'environnement, du cadre de vie et de lutter contre le dérèglement climatique et les catastrophes naturelles, dans le respect de la santé publique et dans la perspective humaniste d'une société supportable et désirable.

FNE OCMED promeut un développement équilibré et respectueux de la nature des énergies renouvelables, en tant qu'alternatives aux énergies carbonées ou nucléaires.

Le présent projet de parc photovoltaïque n'est pas équilibré et nécessiterait d'être remodelé ou réétudié.

En premier lieu il paraît surdimensionné par rapport aux besoins du territoire, d'autant plus dans un contexte d'impact cumulé avec de nombreux autres projets portés dans le territoire proche.

En second lieu, la recherche des meilleures solutions n'est pas présentement démontrée. Si l'étude d'impact explique que le site a été choisi en raison d'une opportunité (demande des exploitants agricoles), elle ne démontre pas en quoi le choix d'installer un parc photovoltaïque à cet endroit serait pertinent (besoins du territoire ? Proximité des réseaux ? Productivité ?).

En troisième lieu, les impacts sur la faune et la flore sont certes considérés dans l'étude d'impact comme faibles à modérés, mais ils ne devraient pas exclure la procédure de demande de dérogation espèces protégées, procédure qui doit permettre d'étudier et de définir au mieux les mesures « ERC » pour garantir que le projet n'engendrera aucune perte nette de biodiversité.

Enfin, FNE OCMED ne considère pas ce projet comme un projet agrivoltaïque (il ne rentre pas dans les critères réglementaires pour le considérer comme tel), mais comme un projet de centrale solaire au sol, comportant de manière accessoire du pâturage ovin (comme cela est d'ailleurs habituel pour de nombreux parcs au sol).

En définitive, FNE OCMED est donc défavorable à ce projet, qui nécessiterait d'être revu pour être davantage en adéquation avec les besoins territoriaux.

Romain ECORCHARD, coordinateur,

p. FNE OCMED

Le 26 mai 2026

